

EquiLiberté Info

N° 1 - Août 05

Bulletin d'information semestriel des randonneurs Equestres et de leurs associations

EquiLiberté est un Mouvement National

Association loi de 1901, déclaration du 20.04.04
récépissé n°0723011414

Les statuts sont disponibles pour les
associations adhérentes.

Le fonctionnement d'EquiLiberté

Démocratie et ouverture, ces mots ont une grande importance pour une association qui se veut « *Par des Randonneurs, pour les Randonneurs* »

Conseil d'administration : Actuellement, le pouvoir exécutif de l'assemblée générale est composé de 12 élus, ils représentent les départements structurés, des sièges sont disponibles pour ceux qui nous rejoindront.

Depuis la création de l'association, 6 réunions du conseil d'administration et 3 du bureau ont été nécessaires pour un fonctionnement démocratique.

Composition du Bureau :

Président : Alain GUILBAULT, 72^{ème} de Cavalerie «Les Boulaies»
72 250 CHALLES tél. 0243759963 Email : a.guilbault@wanadoo.fr

Secrétaire : Guy BOUILLAUD, « UDRE 79 », le Bédou 79200
GOURGE tél. 05 49 69 86 49 Email : guy.bouillaud@wanadoo.fr

Secrétaire adjoint : Olivier POURQUIER, Equi-Thèmes
MORBIHAN, Kerforest 56 540 ST CARADEC TREGOMEL tél.02
97 51 66 68. Email : olivier.pourquier@wanadoo.fr

Trésorier : Joseph CHAMPAIN, « FRE 44 », 30 rue des Champs
Menaud 44 115 BASSE GOULAINÉ tél.02 40 06 02 75 Email :
jo.champain@wanadoo.fr

Vice président : Jean Michel GUILLEMET, chemin des Noirettes
St Hilaire St Florent 49400 SAUMUR tél.02 41 67 58 93.
Email : jm.guillemet@wanadoo.fr

Le Site Internet d'EquiLiberté

Webmaster bénévole, c'est avec plaisir que j'anime le site Internet qui en est à ses débuts.

Je suis preneur de vos idées, photos de randonnées, tous sujets pouvant intéresser l'ensemble des randonneurs.

N'hésitez pas à le consulter et à en transmettre l'adresse à vos amis.

<http://perso.wanadoo.fr/equiliberte/>

Le Mot du Président

« *EquiLiberté* » est « bel et bien » devenu le **Mouvement National des Randonneurs Equestres.**

Déjà 3 ans que spontanément des responsables de la randonnée équestre de l'ouest de la France se sont mis autour d'une table. Que de chemin parcouru depuis cette prise en main.... !

Créé par des randonneurs, pour les randonneurs, EquiLiberté répond à un réel besoin. Notre action s'est étendue sur plus de 36 départements en France.. Les contacts de randonneurs et d'associations sont nombreux, l'année 2006 nous assurera une couverture de plus de 50% des départements.

EquiLiberté veut prendre en compte les préoccupations des randonneurs équestres, notre mission est vaste, mais très intéressante:
*Animations des circuits et des villages dans la convivialité. *Défense des chemins. *Créations de nouveaux circuits. *Respect des personnes, des équidés et des biens. etc.....

*Reconnaître toutes les associations, même les plus petites, véritables protectrices des chemins de randonnées.

*Proposer une carte de randonneur spécifique, accessible à tous.

Les structures départementales sont voulues démocratiques pour coordonner la randonnée équestre, rassembler les randonneurs isolés, fédérer les associations locales, assurer la liaison avec EquiLiberté.

Concernant notre assurance groupe, pour l'année 2006, la MACIF a accepté de prendre la couverture de nos risques, avec une tarification équivalente pour une meilleure prestation.

La carte EquiLiberté 2006 : SECURITE et INNOVATION

Elle couvre le randonneur équestre pour sa RC cavalier ou meneur, la RC propriétaire d'équidés, l'individuelle corporelle et la RC « relais amis » pour celles et ceux qui accueillent un ou plusieurs randonneurs chez lui : *ça c'est nouveau.*

De plus l'Association affiliée à EquiLiberté est assurée pour toutes ses activités hormis la compétition sportive avec classement.

Maintenant, il faut continuer à accentuer notre développement.

Plus EquiLiberté prendra de l'importance, plus nous serons entendus à tous les niveaux .

Chaque adhérent doit se sentir mobilisé pour faire connaître notre mouvement et proposer l'adhésion.

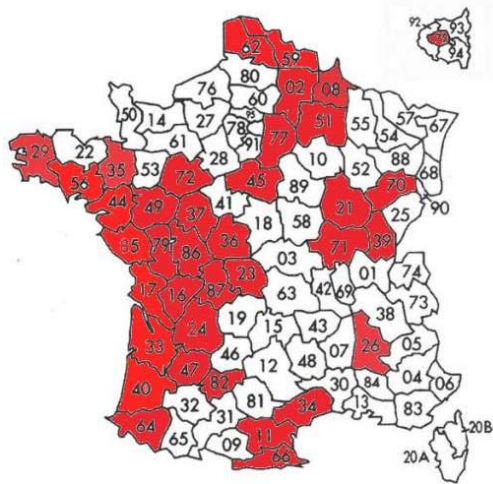


« *EquiLiberté Info* » sera diffusé semestriellement à tous les adhérents , que ce soit par courrier direct ou par les associations départementales lorsqu'elles sont constituées.

A bientôt sur les chemins... Bien cordialement

Le Président : Alain GUILBAULT

Evolution d'EquiLiberté



La carte ci contre montre que notre mouvement a gagné maintenant 36 départements en France.

La carte de pratiquant EquiLiberté 2006 »

Elle s'adresse aux randonneurs équestres, cavaliers ou meneurs.

La carte, son prix :

Le conseil d'Administration d'EquiLiberté a décidé de maintenir un prix de carte de pratiquant abordable par le plus grand nombre, pour la sécurité de tous.

Grâce aux conditions compétitives de l'assurance groupe obtenues par notre courtier auprès de la MACIF, (la première mutuelle des associations), cela a été possible.:

- Prix de la carte d'adhésion à EquiLiberté avec assurance de pratiquant « adulte »..... 17 €
- Prix de la carte d'adhésion à EquiLiberté, avec assurances de pratiquant « Juniors de moins de 16 ans ».. 12 €
- Prix de l'adhésion sans assurance de pratiquant ... 10 €

La RCPE « Responsabilité civile de propriétaire d'équidés »

La tarification a été légèrement modifiée, elle sera maintenant basée sur le nombre d'équidés. Son prix a été étudié au plus juste selon les comptes rendus sinistres/cotisations des 5 années passées.

Cotisation annuelle :

- Le premier cheval..... 8 €
- Les chevaux suivants (chacun)..... 6 €

Renseignements, trésorier national:

Jo CHAMPAIN 30 rue Champs Menauds 44115 BASSE GOULAINNE
tél.02 40 06 02 75 ou 06 66 39 58 50 Email: jo.champain@wanadoo.fr

Contacts dans les départements

Aude : 04.08.25.20.17
Ardennes : 03.24.72.40.54. equiliberte-ardennes@tiscalis.fr
Charente et Charente Mme: 05.45.82.11.35 sabots.verts@wanadoo.fr
0546871233 marie-france.pennec@wanadoo.fr
Creuse : 05.55.63.72.25
Deux Sèvres : 05.49.69.86.49 guy.bouillaud@wanadoo.fr
Haute Saône 03.84.75.12.02 cat70.433casamen@wanadoo.fr
Hérault : 0662641000 lacombetiere@free.fr
Isère: jcharreton@free.fr
Indre et Loire: 02.47.92.84.38 cheval-et-nature@wanadoo.fr
Indre : chevebrenne@aol.com
Loire Atlantique :02.40.06.02.75 jo.champain@wanadoo.fr
Loiret : 02.38.61.54.28. pierre.louradour@airliquide.com
Maine et Loire : 02.41.45.33.72 berdupuis@aol.com
Marne 03.26.80.19.83
Morbihan : 02.97.51.66.48 olivier.pourquier@wanadoo.fr
Nord-Pas de Calais : patrick.grillat@free.fr
Pyrénées Orientales : 04.68.38.62.35
Picardie (en cours) : 02.43.75.99.63 a.guilbault@wanadoo.fr
Pyrénées atlantique : 05.59.65.64.10 guelot@club-internet.fr
Seine et Marne: 01.64.63.73.64 claudiemaloyer@libertysurf.fr
Sarthe : 02.43.75.99.63 a.guilbault@wanadoo.fr
Vaucluse 04 90 40 90 45 guy.moreau5@wanadoo.fr
Vienne 05 49 98 57 63

Reconnaître toutes les associations, même les plus petites, véritables protectrices des chemins de randonnée.

« EquiLiberté » considère que les associations de randonneurs équestres constituent le premier maillon indispensable à la vie démocratique de notre discipline, aussi le Conseil d'Administration apporte une attention toute particulière aux services qui leur sont réservés.

Il est évident qu'un mouvement qui se veut « par des randonneurs, pour les randonneurs » attende en retour des échanges, ceux-ci sont indispensables pour que nous avançons ensemble efficacement.

les problèmes des associations sont le plus souvent:

« Assurances, motivations et défense de ses adhérents, défense de chemins, valorisation d'itinéraires, organisation de manifestations, etc.... »

Nous avons tous des expériences à échanger... pour plus d'efficacité !

EquiLiberté a mis en place un contrat d'assurance groupe avec la MACIF, le but étant de faire bénéficier d'un prix avantageux aux randonneurs, mais surtout d'assurer gracieusement en RC les associations et les manifestations qu'elles organisent.

La sécurité pour tous est ainsi obtenue sans être un frein pour les petites structures qui en fait forment ensemble le principal moteur de la randonnée équestre..

Pour bénéficier de la gratuité de l'assurance pour l'année 2006 (1), une association de randonneurs équestres doit :

- Avoir payé sa cotisation d'adhésion à EquiLiberté pour l'année 2006 (voir détails ci dessous)
- Compter parmi ses propres adhérents un minimum de 5 adhérents EquiLiberté.

Les associations peuvent également bénéficier de nos conseils, concernant les droits des chemins et sur tout problème associatif.

(1) Les garanties de la RC ont été établies pour répondre aux obligations légales de la loi (de 1984 modifiée en 92) concernant les associations proposant des activités physiques ou sportives.

Les adhésions des associations

Le coût de l'adhésion 2006 est de :15 € pour les associations jusqu'à 30 adhérents « équestres », (au delà de 30 adhérents « équestres » ajouter 1 € par adhérent « équestre » supplémentaire.

(Les adhérents sont « équestres », « pédestres », « VTT »,...)

Les adhésions sont à régler selon le cas :

- 1)à une structure départementale, lorsqu'il en existe une et que l'association souhaite la rejoindre pour mettre leurs actions en commun.
- 2)au trésorier national, dans l'attente de la mise en place des structures départementales.

Le bulletin d'adhésion est joint ou disponible auprès du trésorier : Jo Champain.

Le présent bulletin d'information

ne demande qu'à évoluer, il doit refléter notre mouvement, votre collaboration sera la bienvenue. N'hésitez pas à me transmettre vos suggestions, vos infos, vos idées, vos expériences...

Guy.bouillaud@wanadoo.fr

EquiLiberté
Info

Les Associations départementales

Le maillon indispensable

pour fédérer les associations locales

et les randonneurs de terrain

Pour EquiLiberté, qui se veut le mouvement des randonneurs de terrain, le maillon des structures départementales a été considéré comme primordial pour assurer liaison et coordination entre les associations locales, les randonneurs et l'association nationale.

L'adhésion de la structure départementale à l'association nationale est indispensable pour confirmer la chaîne d'adhésions au mouvement EquiLiberté.

- Elle devient effective lorsque sa demande d'adhésion a été agréée par le bureau d'EquiLiberté et que la cotisation annuelle a été versée.

- Elle bénéficie en outre des garanties de l'assurance groupe.

Ses principaux rôles :

*Favoriser la randonnée équestre dans son département

*Regrouper en son sein les associations de randonneurs ; elle sera le porte parole de la randonnée équestre dans son département.

*Coordonner les associations, les randonneurs, regrouper leurs forces pour des actions départementales : protections des chemins, animations, perfectionnements, etc....

*Promouvoir les manifestations, animations de promotion de la randonnée hors compétition.

*Etre l'intermédiaire entre les associations, les randonneurs (lorsqu'ils ne sont pas regroupés) et l'association nationale. « Délivrer les cartes de pratiquants, les renouveler, faire passer l'information nationale dans le département, mais aussi faire remonter les problèmes du terrain ».

*Représenter EquiLiberté dans le département. *Auprès des institutions, des administrations : Conseil général, Filière équidés, haras, commission du PDIPR, commission du PDESISN (Plan départ. des espaces sites et itinéraires relatifs aux sports de nature), et des partenaires privilégiés (randonneurs pédestres, à VTT, etc ...)*

*Assurer les liaisons avec les subdivisions des départements souvent organisés en « Pays » ou autres formes.

*Favoriser la bonne évolution des actions locales en structurant le plus possible le département en coordination avec le terrain.

*Créer et favoriser la création d'itinéraires appuyés sur les structures existantes et nos « Relais Amis ».

En exemple ci après : Bernard DUPUIS nous parle de sa structure départementale, créée cette année.

Nous avons créé.....« EquiLiberté 49 »

Notre motivation première remonte à quelques années, lorsque avec des copains randonneurs, nous avons créé notre ass. locale afin de défendre les chemins à l'occasion d'un remembrement.

Notre initiative ayant obtenu des résultats intéressants, il nous fallait alors une représentation sur un territoire plus étendu afin de montrer que notre secteur offre aussi un potentiel de chemins.

Face à un CDTE, non rassembleur des associations, qui s'appuyait uniquement sur le travail de quelques isolés, face à un CNTE dans une FFE tous deux « très très éloignés » des vrais problèmes de terrain, nous avons l'impression de n'être reconnus qu'en tant que cotisants, certes pour une noble cause mais pas la nôtre : la promotion du sport hippique.

Les avancées importantes qui ont été faites depuis quelques années, en matière de droit des chemins, ne l'ont été que grâce aux efforts constants des indépendants intervenant auprès de leurs députés ou autres élus.

Devant ce constat, même si nous avons eu l'intention de lancer un mouvement de randonneurs mécontents de la situation, nous avons été surtout heureux d'apprendre que dans le 79, l'UDRE, s'était créée pour les mêmes raisons et que cela fonctionnait bien.

Avec d'autres départements, nous avons promptement rejoint ses créateurs pour participer activement à la création d'EquiLiberté.

Mais pour créer une fédération départementale, il faut être plusieurs... Il a donc fallu contacter les associations amies, motiver, discuter, voir quelles étaient celles qui partageaient notre point de vue, pour finalement en janvier 2005, créer notre antenne départementale, « Equiliberté49 ».

Oh, non sans difficultés, car le CDTE a beaucoup de mal à digérer le fait qu'un intrus frappant à la porte des instances départementales, présente le réel travail efficace de ses associations sur le terrain.

Nous avons dû prouver que nous apportions du nouveau et du concret, mais avec satisfaction car les premiers résultats sont déjà là :

- L'Office de Tourisme de Brissac a accepté notre proposition de créer des circuits équestres en boucle de 25 à 35 km.
- Le PNR Anjou-Touraine effectuait alors la même démarche, ce qui nous a donné l'occasion de travailler ensemble à l'établissement d'une charte permettant de cadrer la création de ces itinéraires.

Depuis, une association adhérent à Equiliberté49 a elle-même étudié deux autres circuits. Nous allons donc la mettre en relation avec le Conseil général pour faire homologuer ces circuits.

Nous avons d'autre part apporté une aide juridique à une association qui s'élevait, devant le Tribunal administratif, contre un arrêté municipal d'interdiction de passage.

La forme démocratique, les services offerts par EquiLiberté, avec en particulier l'assurance groupe, donnent la possibilité aux randonneurs et leurs associations (même petites) d'exister, de participer. La représentation et la reconnaissance dans les départements se fera naturellement si nous rassemblons nos efforts pour montrer notre efficacité de terrain.

B DUPUIS président

Le droit des chemins et la possibilité de les utiliser.

Sera-t-il possible de randonner dans les prochaines
décennies... ?

Nos enfants pourront-ils profiter de la nature « avec
leurs chevaux»... ?

Au travers des **remarques que vous nous transmettez**, il est évident que l'inquiétude qui s'en dégage montre une réelle prise de conscience de ces vrais problèmes.

- Vente illégale de chemins ruraux par les communes, blocages illégaux des passages sur les chemins ruraux, rupture de circuit pour travaux routiers ou autres, difficultés d'acceptations de passages dans les propriétés de l'ONF ou autres collectivités, etc...

Notre pratique s'effectuant dans la nature, n'échappe pas aux évolutions de la diversification des loisirs verts. Nous sommes et serons de plus en plus nombreux sur les chemins. Le partage des chemins est sans doute « LA » question d'avenir et « **plus le gâteau sera gros, meilleures seront les parts** ». Plus les chemins seront nombreux, moins la densité de fréquentation pourra se révéler problématique.

Les chemins ruraux sont les plus fiables, pour des itinéraires de randonnées durables, il est donc nécessaire de les sauvegarder le plus possible.

Défendre la liberté de randonner sur tous les chemins qui s'y prêtent et l'idée que le cheval de loisir n'est pas un risque pour les autres randonneurs.

Nous refusons par là-même des itinéraires de spécialité, nous voulons leur opposer l'intelligence d'un partage, d'une cohabitation, d'une co-gestion.

La volonté d'EquiLiberté et de ses bénévoles est que chacun puisse bénéficier des expériences des autres. De nombreux moyens existent pour défendre nos intérêts, des plus consensuels aux plus conflictuels, il est essentiel pour nous d'échanger nos expériences sur ces sujets afin que chaque association puisse construire son argumentation.

Voilà pourquoi EquiLiberté doit exister, vivre et promouvoir son état d'esprit.

En droit, les sujets sont nombreux, si nous ne les connaissons pas, si nous n'en appréhendons pas les dérives potentielles, alors nous ne préparons pas l'avenir. Défendons-nous ensemble devant les puissants lobbies adverses, proposons l'intelligence et la logique lorsque l'absurde nous est imposé

N'hésitez pas à contacter ceux qui s'intéressent de près à la question, ils vous apporteront leurs expériences. Olivier POURQUIER tél.02.97.51.66.48 olivier.pourquier@wanadoo.fr

Dans nos prochains numéros nous vous parlerons d'exemples concrets avec des cas les plus courants, des différents codes « Rural, environnement, Urbanisme, de la route, et des assurances »

Ecommoy Sarthe Le rassemblement national EquiLiberté 2005

Les 12, 13, 14 août dernier, 250 randonneurs s'étaient donné rendez vous à Ecommoy dans la Sarthe où l'association départementale « Le 72 ième de cavalerie » avait « mobilisé ses troupes... » et pris en charge cette année, le rassemblement **EquiLiberté 2005**.

Venues d'une dizaine de départements, plusieurs équipes sont arrivées par les sentiers à cheval ou en attelages après 8 ou 10 jours de rando. Elles ont parcouru entre 150 et 250 km, savourant la découverte de la Sarthe et de ses départements riverains.

D'autres équipes ont passé leur semaine à la découverte des alentours d'Ecommoy, sur des sentiers fournis par l'association, afin de terminer sur le site du rassemblement pour le WE.

Sur place, avec la participation de la ville, l'association avait organisé l'accueil sur un site verdoyant de plus de 3 ha, les randonneurs y ont apprécié :

*la soirée barbecue du vendredi soir, une rando en forêt de Bercé le samedi avec pique-nique ombragé et défilé en ville le soir, le dîner dansant animé une bonne partie de la nuit

*le dimanche, pour ceux qui n'étaient pas pressés de rentrer : une visite du vieux Mans, du circuit des 24 heures ou simplement une randonnée dans les bois alentours.

Bravo et merci à tous ces randonneurs qui savent bien que « rassemblement et convivialité » vont de pair.

Un grand merci, pour le travail de toute l'équipe de bénévoles du 72.



Le défilé en ville

Après 3 années de rassemblements EquiLiberté, dans notre prochaine édition, un sondage vous permettra d'exposer vos souhaits ou propositions.

Le rassemblement EquiLiberté 2006 est prévu du 16 au 20 Août à Langonnet dans le Morbihan

Nos amis Morbihannais nous attendent de pied ferme, car ils ont déjà commencé à préparer ce rassemblement depuis plus de 6 mois.

Leur rassemblement est organisé dans le cadre du bicentenaire des haras, avec la participation de « La Région Bretagne, Le Conseil Général, Les associations de randonneurs » ... Langonnet.fr

"Connaissez vous la Nouvelle revue des randonneurs...?. Elle a ouvert ses pages à EquiLiberté.

Tous les deux mois « Randonner à Cheval » vous donne rendez-vous avec votre passion : la randonnée.

A découvrir: les destinations de randonnée en France et à l'étranger, les techniques de randonnée, les soins aux chevaux, le dressage de son cheval, l'orientation, le matériel, les différentes races de chevaux... Un rendez-vous à ne pas manquer !

En Kiosque vers le 20 des mois impairs.



Les relais Amis d'EquiLiberté

Souvent la constatation est évidente :

- Il est difficile de randonner faute de relais d'étapes.... !
- Il est difficile de rentabiliser un relais d'étapes faute de passage de randonneurs.... !

Ne fallait-il pas trouver une solution pour ne pas toujours tourner en rond.... !.. ?

EquiLiberté, qui base ses actions principalement sur le bénévolat, a décidé de **faciliter l'entraide des randonneurs avec la création des « Relais Amis d'EquiLiberté »**

Avoir à sa disposition **un coin de pré pour le bivouac et les chevaux, un robinet d'eau, du grain et du foin**, ce sont souvent les seules exigences d'un randonneur de passage.

Il est évident que les relais amis, seront avant tout complémentaires et **non concurrents des relais assurant des prestations.**

Ces derniers seront très appréciés pour plus de confort, tous les deux ou trois jours.

Par contre nos amis prestataires louent, à la belle saison, leurs gîtes à la

semaine ... C'est effectivement une bonne chose pour les rentabiliser et leur permettre de perdurer. Avec « les relais amis » les randonneurs pourront, malgré tout, organiser leurs périple et **retrouver de bons gîtes de professionnels avec prestations, hors saison.**

EquiLiberté s'est attelé au **problème de la responsabilité des « Relais Amis d'EquiLiberté »** Il faut savoir qu'ils engagent leur responsabilité civile, même pour une prestation non lucrative.(corps étranger dans la pâte, ou autres fautes qui seraient démontrées et auraient causé à cette occasion des dommages à autrui...)

Ce serait un comble, de mettre en cause la responsabilité d'un randonneur, ouvrant ses portes bénévolement. La solution proposée est une couverture par notre contrat d'assurances groupe d'EquiLiberté.

Un avenant a été conclu afin **qu'entre membres de notre mouvement National nous puissions nous recevoir en toute tranquillité.** Son coût est mutualisé dans le montant de l'assurance de randonneur.

En conclusion : Le « Relais Amis » est un randonneur assuré par EquiLiberté : lorsqu'il reçoit bénévolement, même à l'improviste, des randonneurs équestres assurés également à EquiLiberté, toutes les responsabilités civiles engagées sont couvertes par notre contrat groupe.

Nous avons maintenant une bonne ouverture pour que **la découverte de nos belles régions soit ouverte à tous.**

Alors à bientôt sur les chemins... **et dans les Relais Amis EquiLiberté** bien sur !!!

Guy BOUILLAUD secrétaire

EquiLiberté... Historique

C'est en octobre 2001, au pays des « Chouans », au nord des Deux Sèvres, que 6 associations de randonneurs équestres ont refusé d'être uniquement des « bons à payer » avec une FFE complètement décalée du terrain et avec des problèmes internes à régler. Ils se sont priés en main et ont créé l'UDRE-79, en dehors du sport et du profit des grosses structures de professionnels. La première structure départementale d'EquiLiberté était née.

Le malaise se généralisant, dès juillet 2002 une vingtaine de responsables associatifs, de la randonnée équestre du grand ouest, se sont retrouvés spontanément. Ensemble ils ont travaillé sur ce problème qu'ils connaissent bien. Les quatre premiers départements structurés ont décidé ensemble de créer l'association nationale « **EquiLiberté** »

Actuellement, « **EquiLiberté** » est structuré sur 9 départements, 16, 79, 49, 44, 72, 70, 59 et 62, 06, d'autres sont en cours, nous oeuvrons sur 36 départements en France.